

AFFAIRE N° 6

DEMANDE AUGMENTATION de BOURSE pour le Jeune ROBERT Max

Le MAIRE. - Nous avons reçu de Madame ROBERT Maximin une lettre sollicitant l'augmentation de la bourse attribuée à son fils Max, élève de la 3ème Moderne du Lycée Leconte de Lisle, et s'élevant à la somme de 7.290 frs.

Afin de donner suite à cette requête la Commission du Budget a demandé que les dernières notes obtenues par cet élève lui soient présentées.

Madame ROBERT perçoit également une bourse d'Etat de 18.140 frs.

Après examen des notes peu brillantes dont je vous donne lecture et compte tenu de la subvention de l'Etat que perçoit Mme ROBERT la Commission a rejeté la demande d'augmentation.

Après les explications fournies, le Maire soumet à l'approbation du Conseil la demande d'augmentation qui est rejetée à l'unanimité.